



Mécénat de compétences

🕒 Date de création	8 juillet 2026 15:50
⦿ Niveau d'effort	💪 Structurant
⦿ Profil	💖 Je suis engagé
⦿ Type de don	💪 Don de temps

🎯 Objectif

Donner à chaque collaborateur·rice la possibilité d'agir **dans son temps de travail**, avec ses compétences propres, pour soutenir une cause écologique ou sociale. L'entreprise devient alors un **catalyseur d'engagement citoyen**.

Étapes clés

- **Instaurer une politique claire** : offrir à chaque salarié·e 1 jour/an (ou +) de congé solidaire.
- **Identifier les missions utiles** avec vos associations partenaires : communication, juridique, logistique, IT, animation...
- **Proposer plusieurs formats** :
 - 2h ponctuelles (atelier avec une asso locale)
 - 1 journée immersive (plantation, maraude)
 - un accompagnement de plusieurs semaines (audit, coaching).
- **Valoriser les compétences engagées** : témoignages internes, portrait de salarié·es bénévoles dans la newsletter, badge digital.
- **Créer une "banque de compétences"** : chaque collaborateur déclare ce qu'il aimerait apporter → l'entreprise met en relation avec des associations.
- **Mesurer et célébrer** : nombre d'heures offertes, impact créé, témoignages d'associations bénéficiaires.

👉 Le mécénat de compétences et le bénévolat salarié ne sont pas une "option RSE". Ils sont un **levier de transformation culturelle** : vos équipes expérimentent la solidarité, se forment différemment, et reviennent plus engagées, plus alignées, plus fières.